Catalogue de formations

2026



ENIPSE
FORMATION SANTÉ & PRÉVENTION
ÉQUIPE NATIONALE D'INTERVENTION EN PRÉVENTION ET SANTÉ
www.enipse.fr

Le mot du directeur

Depuis 1990, notre association s'est engagée à répondre aux enjeux de santé publique en s'inspirant des luttes communautaires contre le VIH/SIDA. Forte de son expertise de terrain et de son ancrage dans la santé communautaire, notre mission a évolué pour répondre aux besoins croissants en matière de prévention, d'accompagnement et de formation professionnelle.

Nos formations s'articulent autour de thématiques clés :

- ***Réduction des risques et dépistage (TROD VIH, VHB, VHC, Syphilis)** : pour renforcer les capacités à mener des actions de prévention et d'accompagnement médical.*
- ***Santé sexuelle et counseling** : pour améliorer l'écoute et les relations d'aide, favoriser l'inclusivité et développer des techniques d'entretien adaptées.*
- ***Notion de genre et accueil inclusif des personnes LGBTQIA+** : pour sensibiliser, former et encourager des pratiques professionnelles respectueuses des diversités.*
- ***Entretien motivationnel** : pour accompagner les changements comportementaux et renforcer l'autonomie des publics.*

Notre programme de formation est coordonné par Richard De Wever et porté par une équipe pluridisciplinaire dont les membres possèdent des expertises métiers variées et complémentaires. Ils sont issus des champs de la santé, de la psychologie, de la prévention et de l'accompagnement social, avec une expérience reconnue auprès des publics cibles que nous accompagnons. Ces professionnels maîtrisent les enjeux spécifiques des populations LGBTQIA+, des jeunes en situation de précarité, ou encore des personnes vivant avec le VIH, et adaptent chaque formation aux besoins réels des participants.



Nos formations ne sont pas uniquement des espaces d'apprentissage théorique : elles favorisent l'échange, la pratique et l'adaptation aux réalités de terrain. Grâce à une approche sur mesure, nous nous engageons à répondre aux besoins spécifiques de vos équipes et des publics que vous accompagnez.
Ces sessions, portées par une équipe mobilisée et engagée, s'appuient sur une conviction forte : chaque formation est une opportunité de bâtir un environnement plus inclusif, plus compétent et plus humain.

Merci de votre confiance et de votre engagement à nos côtés pour contribuer à un impact positif et durable.

Sylvain GUILLET, directeur national

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION.

En 2025

Nombre de personnes formées	Niveau de satisfaction globale
188	9,3/10

FORMATION INITIALE D'HABILITATION

Tests Rapides d'Orientation Diagnostique (TROD)



OBJECTIFS

- Acquérir ou actualiser ses connaissances sur le VIH, les hépatites virales et la syphilis.
- Renforcer ses capacités à mener des entretiens de prévention et de Réduction Des Risques.
- Connaître le cadre d'utilisation et savoir réaliser des TROD VIH, VHB (Hépatite B), VHC (Hépatite C) et Treponema pallidum (syphilis).

4 jours (2 x 2 jours) soit 28 h

Groupe de 6 à 12 personnes

FORMATION DANS VOS LOCAUX

Sur toute la France et territoires ultra-marins

5 400 € (+ 60€/personne pour le matériel d'entraînement + frais de déplacements de l'intervenant·e)

formation@enipse.fr
06 78 98 16 81
Devis personnalisé sur demande

PUBLIC

Personnel, salariés ou bénévoles exerçant ou intervenant dans un établissement, une association ou un service médico-social impliqué dans la prévention sanitaire ou la Réduction Des Risques (RDR).

PRÉREQUIS

Être en activité professionnelle ou bénévole, dans une structure habilitée ou en cours d'habilitation ou exemptée de celle-ci.

CONTENU

- Connaissances sur le VIH et les hépatites virales : épidémiologie, modes de transmission, évolution, prévention, RDR, prise en charge, traitements
- Fondements du counseling – Relation d'aide
- Entretien en santé sexuelle TROD
- Pré-test et post-test
- Réalisation du geste technique : conditions d'hygiène, protocole, lecture des résultats, documents administratifs
- Évaluation des acquis de connaissances

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE ET ÉVALUATIONS

- Apports théoriques
- Brainstorming
- Mises en situation et analyses
- Retours d'expériences
- Démonstrations par les intervenant·e·s
- Supports fournis aux participant·e·s
- Un certificat de formation est délivré après l'avoir suivie dans son intégralité

INTERVENANT·E·S

Formateur·trice·s ENIPSE

Formation conforme à l'arrêté du 13 mai 2024 fixant les conditions de réalisation des tests rapides d'orientation diagnostique de l'infection par les virus de l'immunodéficience humaine (VIH 1 et 2), des infections par les virus de l'hépatite C (VHC) et de l'hépatite B (VHB) et par la bactérie Treponema pallidum (syphilis), en milieu médico-social ou associatif et autres centres et établissements autorisés.

EXTENSION D'HABILITATION

Tests Rapides d'Orientation Diagnostique (TROD) VHB et/ou VHC et/ou syphilis



OBJECTIFS

- Acquérir ou actualiser ses connaissances sur les hépatites virales et/ou la syphilis.
- Intégrer les nouvelles notions liées à l'hépatite B et/ou à l'hépatite C et/ou la syphilis dans l'entretien TROD en complément de celles déjà abordées dans la formation TROD VIH.
- Connaître le cadre d'utilisation et savoir réaliser des TROD VHB et/ou VHC et/ou syphilis.
- Être en capacité de proposer et réaliser des TROD combinés VIH, VHB et/ou VHC et/ou syphilis.

1 jour soit 7 h

Groupe de 6 à 12 personnes

Sur toute la France et territoires ultra-marins

1 350 € (+ 60€/personne pour le matériel d'entraînement)

formation@enipse.fr
06 78 98 16 81
Devis personnalisé sur demande

PUBLIC

Personnel, salariés ou bénévoles exerçant ou intervenant dans un établissement, une association ou un service médico-social impliqué dans la prévention sanitaire ou la Réduction Des Risques (RDR).

PRÉREQUIS

- Être en activité professionnelle ou bénévole, dans une structure habilitée ou en cours d'habilitation ou exemptée de celle-ci.
- Être habilité·e à la réalisation des TROD VIH pour l'extension VHC ou VIH et VHC pour l'extension VHB ou VIH, VHC, VHB pour l'extension syphilis.

CONTENU

- Connaissances médicales, épidémiologie, modes de transmission, évolution, prévention RDR, prise en charge, traitements
- Déroulé de l'entretien TROD combiné VIH, VHB, VHC et syphilis pré-test et post-test
- Réalisation du geste technique combiné et lecture des résultats
- Documents administratifs
- Évaluation des acquis de connaissances

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE ET ÉVALUATIONS

- Apports théoriques
- Brainstorming
- Mises en situation et analyses
- Retours d'expériences
- Démonstrations par les intervenant·e·s
- Supports fournis aux participant·e·s
- Un certificat de formation est délivré après l'avoir suivie dans son intégralité

INTERVENANT·E·S

Formateur·trice·s ENIPSE

Formation conforme à l'arrêté du 13 mai 2024 fixant les conditions de réalisation des tests rapides d'orientation diagnostique de l'infection par les virus de l'immunodéficience humaine (VIH 1 et 2), des infections par les virus de l'hépatite C (VHC) et de l'hépatite B (VHB) et par la bactérie Treponema pallidum (syphilis), en milieu médico-social ou associatif et autres centres et établissements autorisés.

FORMATION

Conduite d'un entretien de prévention & initiation aux techniques de la relation d'aide « Counseling »



OBJECTIFS

- Comprendre les notions fondamentales pour mener un entretien de counseling efficace.
- Maîtriser les fondamentaux et les outils de communication, écoute active, posture, congruence...
- Identifier et adapter son mode d'écoute pendant l'entretien de counseling.
- Prendre conscience et dépasser ses limites personnelles en entretien.
- Savoir mener un entretien de counseling de façon professionnelle.

3 jours soit 21 h

Groupe de 6 à 12 personnes

FORMATION DANS VOS LOCAUX

Sur toute la France et territoires ultra-marins

4 050 €
(+ frais de déplacements de l'intervenant·e)

formation@enipse.fr
06 78 98 16 81
Devis personnalisé sur demande

PUBLIC

Tout public.

PRÉREQUIS

Aucun.

CONTENU

- Différentes formes et niveaux d'entretiens
- Différents modes d'écoute
- Entretien centré sur la personne
- Historique du counseling
- Attitudes et postures du counseling
- Techniques du counseling
- Bénéfices à mener ce type d'entretien

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE ET ÉVALUATIONS

- Pédagogie active et participative
- Analyse de pratiques professionnelles
- Jeux de rôle et mises en situation
- Apports théoriques ciblés
- Mise à disposition de brochures et matériel de prévention
- Évaluation diagnostique en début de formation
- Évaluations formatives tout au long des deux journées
- Évaluation des compétences lors des mises en situation
- Questionnaire d'évaluation des acquis de connaissances
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation
- Un certificat de formation est délivré après l'avoir suivie dans son intégralité

INTERVENANT·E·S

Formateur·trice·s ENIPSE

En fonction du niveau des participant·e·s et de vos besoins, le format de cette formation peut être réadapté.

FORMATION

Notion de genre et accueil inclusif des personnes LGBT+



OBJECTIFS

- Améliorer l'accueil, l'accompagnement et l'orientation des personnes LGBT+.
- Mettre en place un environnement bienveillant, inclusif et non jugeant.
- Comprendre les dynamiques psychosociales et enjeux spécifiques rencontrés par les personnes LGBT+.
- Accompagner les personnes dans leurs parcours de vie en valorisant leur autodétermination et en soutenant leur qualité de vie.
- Renforcer ses compétences professionnelles pour lutter contre les préjugés et les discriminations des personnes LGBT+.

PUBLIC

Tout public.

1 jour soit 7 h

Groupe de 6 à 14 personnes

FORMATION DANS VOS LOCAUX

Sur toute la France et territoires ultra-marins

1 350 € (+ frais de déplacements du/des intervenant·e·s)

formation@enipse.fr
06 78 98 16 81
Devis personnalisé sur demande

PRÉREQUIS

Aucun.

CONTENU

- Identifier ses représentations sur la notion de genre
- Comprendre les enjeux de la construction identitaire des personnes LGBT+ : différence entre orientations sexuelles et romantiques, identité et expressions de genre
- Découvrir et intégrer une approche affirmative et transaffirmative, centrée sur la reconnaissance, le respect et la valorisation des vécus et des identités des personnes LGBT+, en particulier des personnes trans et non binaires
- Se familiariser avec le vocabulaire inclusif et respectueux, favorisant une communication non stigmatisante et bienveillante
- Identifier les postures et attitudes professionnelles permettant un accueil et un accompagnement inclusifs, sécurisants et respectueux de l'autodétermination des personnes

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE ET ÉVALUATIONS

- Métaplan/jeu de la ligne
- Sensibilisation présentielle
- Apports théoriques
- Interactions en petits et grands groupes
- Présentations et discussions autour d'études de cas
- Jeux de rôles et Mises en situation en petits et grands groupes
- Supports fournis aux participant·e·s : diaporamas des intervenant·e·s
- Questionnaire de prépositionnement transmis avant la formation
- Évaluation des acquis par quiz en milieu et fin de la formation
- Mises en situation avec fourniture d'une grille d'observation

INTERVENANT·E·S

Formateur·trice·s ENIPSE

FORMATION

Formation à l'entretien motivationnel



OBJECTIFS

- Comprendre les fondements théoriques et les principes de l'entretien motivationnel (EM).
- Identifier les différents stades du changement et adapter leur accompagnement en fonction de la situation de la personne.
- Conduire un entretien motivationnel en mobilisant les quatre processus et les techniques de communication adaptées.
- Utiliser les principaux outils de l'entretien motivationnel afin de faire émerger la motivation intrinsèque et soutenir le changement.
- Adopter une posture professionnelle conforme à l'esprit de l'entretien motivationnel et analyser sa pratique à partir de mises en situation.

2 jours soit 14 h

Groupe de 6 à 12 personnes

FORMATION DANS VOS LOCAUX

Sur toute la France et territoires ultra-marins

2 700 €
(+ frais de déplacements de l'intervenant·e)

formation@enipse.fr
06 78 98 16 81
Devis personnalisé sur demande

PUBLIC

Tout public.

PRÉREQUIS

Aucun.

CONTENU

- Présentation de l'entretien motivationnel (EM)
- Les cycles du changement
- Les 4 processus fondamentaux de l'EM
- Les principes de base
- La motivation
- Les compétences essentielles
- Repérer le discours changement et/ou maintien
- La résistance

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE ET ÉVALUATIONS

- Pédagogie active et participative
- Analyse de pratiques professionnelles
- Jeux de rôle et mises en situation
- Apports théoriques ciblés
- Mise à disposition de brochures et matériel de prévention
- Évaluation diagnostique en début de formation
- Évaluations formatives tout au long des deux journées
- Évaluation des compétences lors des mises en situation
- Questionnaire d'évaluation des acquis de connaissances
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation
- Un certificat de formation est délivré après l'avoir suivie dans son intégralité

INTERVENANT·E·S

Formateur·trice·s ENIPSE

FORMATION

Repérage précoce et intervention brève (RPIB) en addictologie

FOCUS SUR LES PRATIQUES DU CHEMSEX



OBJECTIFS

- Mettre en place le RPIB dans sa pratique quotidienne.
- Maîtriser le concept, la démarche, l'intérêt, les caractéristiques et les limites du RPIB.
- Repérer les consommations de substances psychoactives et mener une intervention brève.
- Connaître la chronologie du RPIB et utiliser les questionnaires d'évaluations.

1 jour soit 7 h

Groupe de 6 à 12 personnes

FORMATION DANS VOS LOCAUX

Sur toute la France et territoires ultra-marins

1 350 €
(+ frais de déplacements de l'intervenant·e)

formation@enipse.fr
06 78 98 16 81
Devis personnalisé sur demande

PUBLIC

Tout public.

PRÉREQUIS

Aucun.

CONTENU

- Les fondamentaux du RPIB
- La posture relationnelle et outils de communication
- Conduire une intervention brève
- Focus sur l'intervention brève en contexte de chemsex
- Outils et mise en pratique
- Feedbacks à partir d'une grille d'observation

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE ET ÉVALUATIONS

- Pédagogie active et participative
- Analyse de pratiques professionnelles
- Jeux de rôle et mises en situation
- Apports théoriques ciblés
- Mise à disposition de brochures et matériel de prévention
- Évaluation diagnostique en début de formation
- Évaluations formatives tout au long de la journée
- Évaluation des compétences lors des mises en situation
- Questionnaire d'évaluation des connaissances
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation
- Un certificat de formation est délivré après l'avoir suivie dans son intégralité

INTERVENANT·E·S

Formateur·trice·s ENIPSE

Nos intervenant·e·s



RICHARD DE WEVER

Ancien délégué régional de l'ENIPSE en PACA et en Corse, puis coordinateur national, Richard De Wever coordonne le pôle formation. Fort de son expérience de terrain, il conçoit et anime des formations ancrées dans les réalités professionnelles, en privilégiant le partage d'expériences, le questionnement des pratiques et les mises en situation. Également coach et sophrologue, il accorde une attention particulière à la posture professionnelle ainsi qu'à l'émergence des ressources individuelles et collectives.

CORALINE DELEBARRE

Psychologue et sexologue à Paris. Elle intervient auprès de professionnel.le.s, de bénévoles associatifs socio médicaux et dans des formations post universitaires.





DAVID BROCAS

Délégué régional ENIPSE Nouvelle Aquitaine, coordinateur du développement de compétences et formateur en relation d'aide, counseling et TROD. Diplômé en sciences humaines et coach professionnel, la transmission, l'adaptation et la pédagogie sont au cœur de ses engagements dans la formation professionnelle.

PRISCILLA JERMINI

Psychologue clinicienne à Lyon, elle anime des permanences de santé mentale auprès des personnes LGBT+ et coordonne le « Réseau Psy ENIPSE » au national. Elle forme les professionnel·le·s pour un accueil et un accompagnement plus inclusif de leurs publics.





DAVID FRIBOULET

Psychothérapeute agréé ARS et sexologue, diplômé en éducation thérapeutique du patient, coordinateur du CeSaMe ENIPSE Paris/IDF. Il exerce en libéral et au sein de l'Institut Alfred Fournier à Paris comme sexologue au CeGIDD et comme animateur d'ETP pour les personnes vivant avec le VIH suivies au centre de santé.



Formation sur mesure

LA FORMATION QUE VOUS RECHERCHEZ NE SE TROUVE PAS DANS CE CATALOGUE ?

Voici comment faire :

- Vous nous contactez, nous échangeons avec vous sur vos objectifs, vos contraintes, vos attentes puis, en fonction, nous vous confirmerons notre capacité à réopndre à votre demande.
- Nous construirons ensemble un module personnalisé en fonction de vos attentes, de vos besoins, de vos objectifs et du profil de vos participant·e·s, tout en tenant compte de votre environnement. En parallèle nous rechercherons l'intervenant·e qui correspond le mieux à ce projet de formation.
- Nous vous ferons parvenir une proposition contenant toutes les informations nécessaires pour faire votre choix. Nous resterons disponibles pour échanger, modifier, affiner votre projet jusqu'à une complète adéquation.
- Si la proposition est conforme et que le format vous convient, vous recevrez une convention de formation qui vous permettra la prise en charge de tout ou en partie de la prestation par votre organisme financeur.
- Dès votre accord, l'intervenant·e s'attellera à l'organisation et à l'animation de l'intervention.

Ils nous ont fait confiance

- Médecins du Monde Charleroi
- Médecins du Monde Nancy
- Médecins du Monde Bruxelles
- Médecinsdu Monde Lyon
- Médecinsdu Monde Toulouse
- Médecins du Monde Bordeaux
- Médecins du Monde Guyane
- Secours Populaire Toulouse
- CoReSS Grand-Est
- Griselidis Toulouse
- SUMPPS Nice
- CeGIDD St Antoine Paris
- CeGIDD de Lens
- Centre Hospitalier de Valence
- CSAPA de Valence
- Centre LGBT de Normandie
- DASES PARIS
- Planning Familial Ardèche
- Fondation Le Refuge
- CNFPT Corse
- Entr'Aides Limoges
- Planning Familial 13
- Sid'Accueil Normandie
- Centre LGBT de Caen
- CAARUD Sleep'In
- Fiertés Colorées Rouen
- MECS - Les terres rouges 34
- CoReSS PACA EST
- CoReSS Nouvelle Aquitaine
- L'AP-HM Les Baumettes
- Nouvelle Aube
- Mairie de Valence

Notre approche de la différence

Nous sommes toutes et tous uniques parce que différent·e·s : c'est ce qui fait notre richesse. Parfois, cette différence fait que certaines choses deviennent un peu plus difficiles sans aide ou adaptation spécifique.

C'est pour cela que nous vous demandons de nous signaler lors du recueil de vos besoins si vous ou l'une des personnes que vous souhaitez inscrire rencontrez une difficulté ou un handicap particulier afin d'étudier ensemble cette demande et nous permettre de rechercher une solution.

Nous veillons attentivement à l'accès PMR dans les lieux où nous réalisons nos formations, et nous nous engageons à adapter nos approches pédagogiques pour les personnes en situation de handicap après étude de faisabilité.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DU PÔLE FORMATION DE L'ENIPSE

Version : CGV-2026.1
Date d'application : 1er septembre 2026

PRÉAMBULE - DÉFINITIONS

- **ENIPSE** : désigne l'association ENIPSE (Équipe Nationale d'Intervention en Prévention et Santé), dont le siège social est situé : 5 rue Pierre au Lard 75004 Paris - Déclaration d'activité n° 11 75 54994 75 - L'ENIPSE réalise des prestations de formation professionnelle.
- **Client** : toute personne physique ou morale, professionnelle ou non professionnelle, contractant avec l'ENIPSE dans le cadre d'une prestation de formation.
- **Participant** : toute personne inscrite à une action de formation organisée par l'ENIPSE.
- **OPCO** : Opérateur de Compétences chargé du financement de la formation professionnelle.
- **Formation** Toute action de formation réalisée par l'ENIPSE en présentiel, distanciel ou format hybride.
- **CGV** Les présentes Conditions Générales de Vente.

ARTICLE 1 - OBJET

Les présentes CGV ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'ENIPSE réalise ses prestations de formation professionnelle, d'accompagnement et de conseil. Toute inscription implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales.

ARTICLE 2 - INSCRIPTION ET CONTRACTUALISATION

Toute demande d'inscription donne lieu à la remise ou à l'envoi : d'un devis ; d'un programme de formation ; d'une convention ou d'un contrat de formation ; des présentes CGV ; du règlement intérieur applicable.

L'inscription devient définitive à réception du devis ou de la convention signée.

ARTICLE 3 - FORMATIONS FINANCÉES PAR UN OPCO

Lorsque le financement est assuré par un OPCO : le client s'engage à : déposer sa demande de prise en charge avant le début de l'action ; transmettre les informations nécessaires au traitement du dossier ; informer l'ENIPSE de toute évolution concernant la prise en charge. En cas : de refus de financement ; de prise en charge partielle ; d'absence de réponse de l'organisme financeur ; de non-paiement par l'organisme financeur ; le solde de la prestation reste intégralement dû par le client.

ARTICLE 4 - TARIFS ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Les tarifs sont indiqués en euros. Les devis sont valables pendant trois mois à compter de leur date d'émission. Sauf disposition particulière : la facturation intervient à l'issue de la formation ; le paiement est exigible à trente (30) jours date de facture. En cas de retard de paiement : les pénalités légales de retard sont exigibles de plein droit ; une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement pourra être appliquée conformément à la réglementation en vigueur.

ARTICLE 5 - ANNULATION, REPORT ET REMPLACEMENT

Toute demande d'annulation ou de report doit être formulée par écrit.

Annulation par le client

Délai avant la formation	Montant facturé
Plus de 21 jours ouvrés	Aucun frais
Entre 20 et 15 jours ouvrés	30 %
Moins de 14 jours ouvrés	100 %

Toute formation commencée est due dans son intégralité.

Remplacement

Le remplacement d'un participant par un autre salarié de la même structure est accepté sans frais, sous réserve du respect des éventuels prérequis.

Annulation par l'ENIPSE

L'ENIPSE se réserve le droit de reporter ou d'annuler une action de formation pour des motifs indépendants de sa volonté ou lorsque les conditions pédagogiques ne permettent pas son bon déroulement. Les participants seront informés dans les meilleurs délais.

ARTICLE 6 - PARTICIPATION ET ASSIDUITÉ

Le participant s'engage à : suivre la formation avec assiduité ; respecter les horaires ; signer les feuilles d'émargement ou dispositifs équivalents ; participer aux évaluations lorsqu'elles sont prévues. Toute absence ou abandon pourra entraîner : la non-délivrance de l'attestation de réalisation ; une information du financeur ou de l'employeur.

ARTICLE 7 - RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le participant s'engage à respecter le règlement intérieur de l'ENIPSE lorsque la formation est réalisée dans ses locaux ou sur ses plateformes numériques.

Lorsque la formation est réalisée dans les locaux du client, les règles d'hygiène et de sécurité de ce dernier demeurent applicables.

ARTICLE 8 - ACCESSIBILITÉ

L'ENIPSE s'engage à favoriser l'accès à ses formations aux personnes en situation de handicap.

Toute demande d'aménagement doit être formulée dès l'inscription afin de permettre l'étude des besoins et la mise en œuvre d'adaptations compatibles avec l'action de formation.

ARTICLE 9 - ATTESTATIONS ET DOCUMENTS REMIS

À l'issue de l'action de formation, l'ENIPSE remet : une attestation de réalisation ; les éventuelles attestations prévues au programme ; les documents pédagogiques prévus dans le cadre de la formation.

ARTICLE 10 - CONFIDENTIALITÉ

Les parties s'engagent à conserver confidentielles : les informations échangées ; les méthodes ; les données professionnelles ; les documents transmis dans le cadre de la prestation. Cette obligation demeure applicable après la fin de la relation contractuelle.

ARTICLE 11 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les contenus pédagogiques, documents, supports, outils, méthodes et ressources remis ou mis à disposition demeurent la propriété exclusive de l'ENIPSE. Toute reproduction, diffusion, adaptation ou exploitation non autorisée est interdite.

ARTICLE 12 - DONNÉES PERSONNELLES

L'ENIPSE traite les données personnelles dans le respect du RGPD et de la réglementation applicable.

Les données collectées sont utilisées pour : la gestion administrative des formations ; le suivi pédagogique ; la facturation ; le respect des obligations réglementaires. Toute personne dispose d'un droit : d'accès ; de rectification ; d'effacement ; d'opposition ; de limitation du traitement ; de portabilité. Les demandes peuvent être adressées à : formation@enipse.fr

ARTICLE 13 - COMMUNICATION ET RÉFÉRENCES

Sauf opposition écrite du client, l'ENIPSE peut mentionner le nom de celui-ci à titre de référence commerciale. Aucune information confidentielle ne pourra être communiquée sans accord préalable.

ARTICLE 14 - REFUS D'INSCRIPTION

L'ENIPSE se réserve le droit de refuser une inscription : en cas d'impayé ; en cas de non-respect des engagements contractuels ; lorsque les prérequis nécessaires à la formation ne sont pas réunis.

ARTICLE 15 - FORCE MAJEURE

L'ENIPSE ne pourra être tenue responsable de l'inexécution ou du retard dans l'exécution de ses obligations lorsqu'ils résultent d'un cas de force majeure au sens de la réglementation et de la jurisprudence française.

ARTICLE 16 - RESPONSABILITÉ

La responsabilité de l'ENIPSE est limitée aux dommages directs résultant d'une faute prouvée dans l'exécution de la prestation. Cette responsabilité ne pourra excéder le montant effectivement payé par le client pour la formation concernée.

ARTICLE 17 - RÉCLAMATIONS

Toute réclamation peut être adressée : par courriel : formation@enipse.fr ou par courrier :

ENIPSE – Pôle Formation - 5 rue Pierre au Lard 75004 Paris. Chaque réclamation fait l'objet d'un examen dans le cadre de la démarche qualité et d'amélioration continue de l'ENIPSE.

ARTICLE 18 - DROIT APPLICABLE ET RÈGLEMENT DES LITIGES

Les présentes Conditions Générales de Vente sont soumises au droit français. En cas de différend relatif à leur interprétation, leur exécution ou leur validité, les parties s'engagent à rechercher préalablement une solution amiable. À défaut de résolution amiable, le Tribunal de commerce de Paris sera seul compétent pour connaître du litige, y compris en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie, sous réserve des dispositions légales impératives applicables aux clients non professionnels.

ARTICLE 19 - ÉLECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes, l'ENIPSE élit domicile à : ENIPSE, 5 rue Pierre au Lard 75004 Paris



ENIPSE FORMATION
5 rue Pierre au Lard • Paris
06 78 98 16 81 • formation@enipse.fr

www.enipse.fr/nos-formations



Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION.

Association loi 1901
Organisme de formation n° 11 75 54994 75
SIRET n° 38897174900071 • Code APE : 88.99B

ENIPSE
FORMATION SANTÉ & PRÉVENTION
ÉQUIPE NATIONALE D'INTERVENTION EN PRÉVENTION ET SANTÉ
www.enipse.fr